

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3194 - Mardi 10 Juillet 2018 - Prix : 200 Fc

PROJET HABITAT

Le gouverneur H. Hamadi devant la cour des comptes



POLITIQUE

**Au lendemain
de la fête, l'opposition
est montée au créneau**

LIRE PAGE 2

TÉLÉCOMMUNICATIONS :

**Plus de services pour
une baisse des tarifs**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juillet 2018**

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 55mn

Fadjr : 05h 17mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 10mn

Maghrib: 17h 58mn

Incha: 19h 12mn



POLITIQUE

Au lendemain de la fête, l'opposition est montée au créneau

Dans un point de presse tenue à Ikoni, au lendemain de la 43ème fête nationale, l'Union de l'opposition s'est exprimée sur l'actualité politique. Ali Mhadji, Dr Tohir et Mmadi Ali, n'ont pas du tout apprécié les deux discours à savoir celui du Mufti et celui du chef de l'Etat.



L'Union de l'opposition réagit après la fête nationale

Après avoir présenté à la population leurs vœux pour la 43ème fête de l'indépendance, le député Ali Mhadji, au nom de l'opposition, a répondu au discours du chef de l'Etat prononcé à Beit-Salam vendredi 6 juillet dans l'après-midi. Pour le député de Hambu, le discours du chef de l'Etat ne reflète pas la carrure d'homme d'Etat s'exprimant en tant que président de la république. M. Mhadji n'a pas du tout compris pourquoi Azali a déclaré vouloir aller jusqu'au bout de son projet de référendum, « à un moment où tout le monde appelle à la paix, lui et son Mufti tiennent un discours belligérant », ajoute-t-il.

Toutefois, Ali Mhadji salue l'intervention du ministre des affaires étrangères. « Je me demande si Soeuf Elamine consulte son chef avant de se prononcer », s'interroge-t-il, avant de s'expliquer, puisque le Ministre a implicitement reconnu les recommandations de l'Union africaine pour une suspension du processus référendaire. Pour lui, la sortie de la réaction de la communauté internationale justifie que « nous sommes écoutés ».

Récemment, des délégations sont arrivées en Union des Comores. Dr Tohir se félicite de ces visites et surtout des résultats qui en sont sortis. « Nous sommes optimistes que le monde est conscient des troubles

que le pouvoir veut semer dans notre pays, et je me demande pourquoi le silence des Ulemas », dit-il. Ce prêcheur de la mosquée du Mitsoudjé, ville natale du chef de l'Etat, appelle les autres Oulémas du pays à prendre les micros, pour prêcher la paix comme l'a souhaité le notable Said Hassane Said Hachime. « Mais sans la cour constitutionnelle, il n'y aura pas de vote » affirme-t-il.

Une position défendue par l'ancien ministre Mmadi Ali, qui s'inquiète que la 43ème fête nationale a eu lieu « sans la présence de nos deux anciens chefs d'Etat qui sont en vie ». D'après lui, cela, n'a pas du tout honoré le pays. Azali a préféré qu'il soit seul à la tribune officielle. Cela montre un deuil national », lance Mmadi Ali qui salue au passage les décisions prises par le gouverneur et le vice président de Ngazidja.

Ibnou M. Abdou

Mohamed Youssouf

POLITIQUE

Maissara déplore son éviction et donne sa version...

Remplacée dans le nouveau gouvernement de l'île autonome de Ngazidja, l'ancien commissaire à la Santé voit dans son éviction, une décision politique. Concernant les agressions dont elle serait victime, elle ira jusqu'au bout de sa plainte.

Depuis juin dernier, Maissara Adam, ancien commissaire de l'île de Ngazidja aurait été victime d'intimidation, accusée de divulguer des secrets du gouverneur. Tout cela, parce qu'elle aurait refusé de suivre la position prise par

le gouverneur Hassane Hamadi. « Tout a commencé quand on m'a demandé de signer un document qui va à l'encontre des convictions de mon parti, la CRC. Et j'ai refusé. C'est à partir de là que j'ai commencé à recevoir les coups », raconte-t-elle.

La semaine dernière lorsqu'elle a repris le travail, l'ancien commissaire à la santé a été évincé par le chef de l'exécutif de Ngazidja, après deux ans et deux mois à son service. « Les autres commissaires me menaçaient en plein conseil. Ils tenaient des rencontres sans me met-

tre au courant. Et voilà qu'aujourd'hui, j'apprends par la radio que j'étais remplacée », poursuit-elle, avant d'ajouter que « ça tombe bien parce que maintenant je suis libre comme l'air et je peux partir en campagne ».

Autre facteur qui a poussé au remplacement de Mme Maissara, sa présence à la cérémonie de remise officielle du site du CHN El Maarouf à la société chinoise, mais aussi et surtout sa participation à célébration du bilan des deux ans du président Azali Assoumani à Mtsangadjou Dimani, village du

gouverneur de l'île de Ngazidja qui est en froid avec le chef de l'Etat.

« Je n'avais pas d'autre choix. Et si aujourd'hui, on m'appelle madame Maissara, c'est grâce à la CRC », avance-t-elle. En ce qui concerne les agressions dont elle serait victime, l'ancien commissaire à la santé a porté plainte et elle ira jusqu'au bout. « Quand on m'avait agressé, j'attendais un geste de l'exécutif de l'île de Ngazidja. En tant que com-

missaire, je devais être protégé sur mon lieu de travail et cela n'a pas été fait. Chose que je regrette », conclut-elle. Pour rappel, Maissara Adam a été nommée commissaire en juin 2016 par Hassane Hamadi. Lors du premier remaniement, elle a été maintenue à son poste par le chef de l'exécutif.

Mohamed Youssouf



Maissara Adame ex commissaire à la santé de Ngazidja

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le _____
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 600	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	8 000	12	17 000	35	32 000	65	82 500	127

PROJET HABITAT

Le gouverneur H. Hamadi devant la cour des comptes



Le gouverneur Hassani Hamadi est convoqué ce mardi matin par la cour des comptes. Le gouverneur de l'île de Ngazidja sera auditionné sur l'affaire du projet habitat dont les faits remontent à l'époque où il était ministre des finances, selon son entourage. Une convocation qui a fait l'objet d'un conseil extraordinaire de

L'Exécutif de l'île hier lundi à en croire Issihaka Mdahoma commissaire à la fonction publique également porte parole de l'Exécutif dans un communiqué qu'il a lu sur les ondes de l'Ortn.

« La cour suprême par l'entremise de la section des comptes a saisi le gouverneur pour une audition qui sera tenue dans le siège de la cour mardi à 10h », a-t-il annoncé, ajoutant qu'après examen au cours du conseil extraordinaire, l'Exécutif n'a trouvé aucune objection sur le fait que le gouverneur puisse répondre à cette convocation. « La plainte de cour suprême est différente de celle des enquêteurs de la brigade de recherche de la gendarmerie. Par d'abord le fait que le gouverneur est couvert par une immunité et ensuite la convocation n'a pas suivi le protocole exigé dans les circonstances », a-t-il fait savoir.

« Cette fois-ci c'est différent, parce que c'est la cour suprême qui est à l'origine de la convocation. Étant une personnalité éprise par le respect de la loi, il se rendra à la convocation », a-t-il rassuré, ajoutant que le gouverneur Hassani Hamadi est prêt à répondre aux questions lui concernant dans cette affaire. « Le gouverneur est très ouvert sur cette question car il a l'impression qu'il n'a rien à cacher. Il est convaincu tout est passé dans la transparence dans la période où il était argentier du pays », a-t-il insisté.

Pour rappel, le 4 septembre 2013, le premier président de la cour suprême conformément aux dispositions régissant la cour des comptes notamment dans l'article 172 de la loi organique relative à la cour suprême, a demandé à la cour des comptes de procéder à des contrôles et des vérifications sur la gestion, la mobilisation et l'utilisa-

tion des fonds de la citoyenneté économique et du projet habitat. Ceci intervient suite aux multiples réactions de la classe politique demandant plus de clarté sur ces deux dossiers.

Dans sa demande, le premier président de la cour suprême reste convaincu que ces fonds auraient été gérés en violation des dispositions financières en vigueur. A ce titre, la section de la cour des comptes s'est autosaisie en ouvrant une enquête. A l'époque deux anciens ministres du régime Sambi en l'occurrence l'actuel gouverneur Hassani Hamadi et l'actuel député Mohamed Bacar Dossar ont été entendus par la section de la cour de

compte. Dans ce lot, l'actuel député Abou Achirafi, à l'époque Directeur de la sûreté intérieure.

A l'origine de ces auditions de 2013, des fonds et des chiffres qui ne collent pas selon la cour des comptes. Il s'agirait de d'1,700 milliards fc qui aurait été consommés dans la période de 2006 à 2009. Alors que la cour à l'époque avait constaté que seuls 700 millions fc avaient trouvé des justificatifs dans le cadre de ce projet. Ainsi s'orientent les questions de la section de la cour des comptes. Affaire à suivre...

Maoulida Mbaé

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

TÉLÉCOMMUNICATIONS :

Plus de services pour une baisse des tarifs

L'Agence nationale pour la régulation des TIC (ANRTIC) a lors d'un atelier dans un hôtel de la place mis l'accent sur la sensibilisation des opérateurs économiques sur l'entrée des Fournisseurs d'Accès et Services Internet en Union des Comores (FAI/FSI). Lors de cet atelier qui a réuni bon nombre de personnalités du monde économique du pays, le directeur général de l'ANRTIC et le secrétaire général du ministère en charge des Postes et Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont exprimé la nécessité de la mobilisation des acteurs économiques fiables.

Plus de service et d'accès avec des coûts et des tarifs qui tendent à la baisse, c'est la prin-

cipale mission de cet atelier. Raison pour laquelle le directeur général de l'ANRTIC, Said Mouinou Ahamada tente avec l'appui et le soutien du gouvernement de faire du secteur « un facteur clé pour le développement économique ». « Face à l'importante croissance de la communication data et dans la mesure où l'internet est devenu aujourd'hui le produit phare du secteur des télécommunications, il est temps de mobiliser toutes les forces vives pour faire de cet outil, un facteur du développement économique et social de notre pays », lance Said Mouinou Ahamada.

Ce dernier explique que la réduction des coûts pour l'accès à l'internet est un moyen de lutte contre la pauvreté. « Dans le cadre des 17 Objectifs du développement durable (ODD) adoptés par les Etats membres de l'ONU, le numérique et

plus particulièrement l'accès à internet à un coût abordable, rentre dans la liste des priorités onusiennes pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et le chômage », poursuit-il. Said Mouinou essaie de renouveler auprès de l'assistance l'importance croissante du processus de numérisation des économies et des sociétés comme levier d'émergence, de croissance et d'inclusion.

Outre Said Mouinou Ahamada, le secrétaire général du ministère en charge des Postes et Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), Mohamed Said Salim Dahalane exprime la volonté du gouvernement d'offrir un accès et un service internet fiable en mobilisant les acteurs économique capable de prendre une part active et en se constituant comme investis-

seurs. Selon Salim Dahalane, les acteurs se doivent d'accélérer et d'émanciper le secteur.

« Nous devons créer les conditions d'accélération et d'émancipation des communications électroniques de manière à faire de notre pays, un des modèles de référence. Et la recette n'est pas magique : plus de services et d'accès avec des coûts et des tarifs qui tendent à la baisse », rappelle-t-il. « C'est pourquoi le gouvernement et le vice-président en charge des TIC réitèrent la nécessité et le soutien de cette initiative en réunissant les décideurs économiques et les membres du secteur pour partager une réflexion et explorer des pistes d'investissements d'avenir », a-t-il conclu.

Créer un environnement propice, développer les infrastructures et l'utilisation des TIC permettent une amélioration des Fournisseurs d'Accès et Services Internet en Union des Comores (FAI/FSI). Raison pour laquelle les experts qui ont animé cet atelier n'ont manqué à

aucun point. Du secteur des TIC aux Comores aux enjeux économiques et techniques qu'elles peuvent entraîner et le cadre réglementaire des opérateurs soumis au régime de la déclaration, tout a été discuté. Pour ces experts, les FSI entrent dans le marché prometteur et contribuent au développement des TIC par les entreprises. Cependant, pour être fournisseur des services internet (FSI) il faut d'abord être détenteur d'un FAI.

A cet effet, on a évoqué la nécessité de développer les services pour les opérateurs locaux à savoir Comores Télécom et TELCO. Toutefois lutter contre la cybercriminalité et améliorer les services dans les zones périphériques de Moroni, sont des objectifs qui doivent être pris en considération pour une ouverture à d'autres fournisseurs. Pour la Banque Mondiale et le projet RCIP4 l'accent doit être mis sur la réduction du coût.

A.O Yazid



La Gazette des Comores

Directeur général
Said Omar Allaoui

Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
Elhad Said Omar

Rédaction

A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
A.O. Yazid

Chronique Sportive
B.M. Gondet

Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial
Rahamatouallah Youssouf

Documentation archiviste
Mariama Mhoma

Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane

Impression
Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ART ET MARIAGE

La 2eme édition du salon national de l'artisanat est cloturée...

C'est en présidence du chef de l'Etat et du Ministre de la culture qu'a eu lieu, jeudi dernier à Moroni, la cérémonie de clôture du deuxième « Salon national de l'artisanat » qui a été placé sous le thème l'« art et le mariage ». Les participants ont bien apprécié le défilé de mode spécial mariage traditionnel.

Des femmes et hommes ont défilé en tenues traditionnelles aux couleurs variées, représentant les différentes festivités du grand-mariage comorien selon les spécificités de chaque île, pour marquer la cérémonie de clôture du salon. Plusieurs discours ont été prononcés à cette occasion. Placé sous le thème : « art et mariage », la directrice de l'artisanat, Rahamatou Goulam, pense que c'est un sujet qui toute son importance. Puisque, selon elle le grand mariage aux Comores est une des sources de développement du pays à travers l'artisanat.

Rahamatou Goulam a saisi l'occasion pour plaider en faveur de l'utilisation dans notre pays du « made in Comores » dans les festivités, et même dans les bureaux administra-



Fermeture du 2e salon de l'artisanat

tifs. D'après elle, l'objectif du salon de l'artisanat est de promouvoir la richesse culturelle à travers les métiers de l'artisanat d'art, de l'artisanat de service ainsi que les métiers de la bouche. L'évènement « s'inscrit donc, dans la vision du chef de

l'Etat qui prône l'émergence d'ici 2030 », indique-t-elle, avant d'ajouter que l'artisanat comorien est reconnu comme secteur fournisseur touristique.

La directrice a profité de la présence du chef de l'Etat pour formu-

ler son souhait ardent de voir les bâtiments administratifs équipés en mobiliers de fabrication locale. « *Votre présence parmi nous pour la 2eme fois témoigne de l'intérêt que vous accordez au développement économique du pays à travers l'arti-*

sanat », dit-elle avant d'annoncer l'organisation d'un concours « meilleur projet innovant » à l'intention des femmes et des jeunes, avec l'appui du ministère de l'Artisanat. Le ministre de l'Artisanat s'est engagé à pérenniser les projets sélectionnés lors du concours. Salim Mahamoud, appelle tout un chacun à rester mobilisé car « le chemin reste long pour former cette identité comorienne à travers nos valeurs telles que l'art et le mariage ».

Le président de la République quant à lui, s'est engagé, « à titre personnel », à primer deux des projets qui seront choisis au concours. Interpellé par Aboubacar Saïd Salim écrivain et maître de cérémonie, Azali Assoumani en langue nationale a émis son souhait de voir renaître le Festival national des arts et de la culture (Fesnaco). Ce deuxième Salon qui s'achève « me donne tout simplement le sentiment du travail bien accompli », lance le chef de l'Etat. L'assistance a repris à capella l'hymne nationale, chantée par certains de ses compositeurs, en tête desquels Hamid Ben Cheikh.

Ibnou M. Abdou

COOPÉRATION RÉGIONALE

11e édition du Forum Economique des Ile de l'Océan Indien à Madagascar du 26 au 28 septembre prochain

La 11e édition du Forum Economique des Iles de l'Océan Indien (FEIOI) se déroule du 26 au 28 septembre prochain à Madagascar. Cette dernière entend donc mettre à profit le réseau de l'UCCIOI et de ses CCI membres sur le continent africain dans l'objectif de mettre en valeur les opportunités et les défis économiques communs.

Le Forum Economique des Iles de l'Océan Indien (FEIOI) est un évènement annuel porté depuis 2005 par l'Union des Chambres des îles de l'Océan Indien (UCCIOI), avec le soutien de la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Union européenne. Cet évènement économique majeur pour les acteurs publics et privés de l'Océan Indien a pour objectif de contribuer à la mission de facilitation des affaires qui incombe à

l'UCCIOI. Après les Comores, la 11e édition va se dérouler à Madagascar du 26 au 28 septembre prochain. La 11ème édition du Forum économique des îles de l'Océan Indien entend donc mettre à profit le réseau de l'UCCIOI et de ses CCI membres sur le continent africain dans l'objectif de mettre en valeur les opportunités et les défis économiques communs.

Dans cette perspective, l'UCCIOI mobilise, à travers ses CCI membres, l'ensemble de ses partenaires ayant des activités sur le continent, afin d'encourager la participation d'opérateurs économique de l'Afrique continentale au prochain Forum, parmi lesquels la Conférence permanente des Chambres consulaires (CPCCAF) qui rassemble 560 organisations consulaires, à travers 27 pays francophones, la Chambre panafri-

caine de commerce et d'industrie (CPACI) et le Conseil économique des opérateurs du COMESA.

Pour cette édition, ils attendent mettre en avant les opportunités communes aux régions concernées et les outils permettant de faciliter l'exploitation de ces opportunités, promouvoir et mettre en réseau les acteurs du développement dans les régions concernées et favoriser les échanges et la définition d'actions communes sur des secteurs d'activité stratégiques. Le Forum vise donc à faciliter le développement des relations d'affaires pour les entreprises de l'Océan Indien, être un haut lieu de concertation public-privé et faire émerger des solutions pour une amélioration continue de l'environnement des affaires dans l'Océan Indien.

Mohamed Yousseuf



REFERENDUM 2018
SUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION DE L'UNION DES COMORES
Du 23 Decembre 2001, révisée en 2009 et en 2013

LUNDI
30
JUILLET

OUVERTURE ET FERMETURE DES BUREAUX DE VOTE

OUVERTURE	FERMETURE
 <p>07 : 00</p>	 <p>16 : 00</p>

C'EST A NOUS DE CHOISIR



Ne laisse pas les autres decider de ton avenir et de celui de ton pays, allons voter !

FOOTBALL : COUPE DE LA LIGUE, NGAZIDJA

Amicale club de Chezani sauve l'honneur (3-2)

Au terme d'un duel bien animé, Amicale club de Chezani valide ses tickets pour la suite de la compétition au détriment d'Apaches club de Mitsamiouli (3-2) au stade de Moroni, le jeudi 5 juillet dernier. Ce sont Faysoil Abdoulanziz (5e), Ali Mohamed (53e) et Madaba Ben Salim (56e) sont les auteurs du festival de cette gloire. De temps à autre, Apache réduisait le score : Maoulida Ben Amine (46e) et (72e).

Le jeudi 5 juillet 2018 au stade de Moroni, Amicale club de Chezani (Mboinku) s'est confronté avec Apaches club de Mitsamiouli dans le cadre de l'édition 2018 de la Coupe de la Ligue de Ngazidja. Dès le coup d'envoi, les ambassadeurs de Mboinku ont pris l'opération du jeu. Les Nordistes avaient éprouvé de sérieuses difficultés à écarter les dangers à la périphérie de leur surface de réparation. Cette domination précoce a permis à Faysoil

Abdoulanziz de déflorer les filets adverses (5e, 1-0).

Mais à partir de la 39e minute, Apache exploite une légère déconcentration de Chezani pour renverser la tendance. Aux temps addi-

tionnels, Maoulida Ben Amine a remis les pendules à l'heure (46e, 1-1).

Amicale morcelle l'ambition d'Apaches

Au retour des vestiaires, Amicale club a repris la direction de jeu. L'équipe domine la partie. Ali Mohamed qui a réussi à sauter plus haut que les autres, met les siens à l'abri par un coup de tête, suite à un

centrage de Ramos Abdoukarim (53e, 2-1). Enfin, dans un cafouillage, Madaba Ben Salim morcèle l'espoir des Mitsamiouliens (56e, 3-1).

Avant la fin du temps réglementaire, Apache a remonté la pente (72e, 3-2). La belle performance réalisée par Amicale club de Chezani lui permet d'être le 2e prétendant au titre qualifié pour la suite de la compétition, après Twamaya club de Mvouni. Bm Gondet Calendrier Mondial de la Russie, Juillet 2018, vers 21h, demi-finales A/ Mardi 10 : France # Espagne B/ Mercredi 11 : Angleterre # Russie

BM Gondet

**Calendrier Mondial de la Russie
Juillet 2018,
vers 21h, demi-finales**

A/ Mardi 10 :
France # Belgique

B/ Mercredi 11 :
Angleterre # Croatie



REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com



AB Aviation

LA CHINE ET LES PAYS ARABES: TRACER ENSEMBLE LES BELLES PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION DE LA NOUVELLE ÈRE DANS LE CADRE DE « LA CEINTURE ET LA ROUTE »

La 8e Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération Chine-États arabes se tiendra le 10 juillet à Beijing. L'Émir du Koweït Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, les représentants de 21 pays arabes et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes viendront en Chine pour participer à la conférence. Le Président Xi Jinping prononcera un discours important à la cérémonie d'ouverture. La partie chinoise et la partie arabe discuteront de manière approfondie de la coopération dans le cadre de « la Ceinture et la Route » et du renforcement de la coopération collective, pour tracer ensemble les belles perspectives des relations sino-arabes de la nouvelle ère.

Les échanges entre la Chine et les pays arabes sont à la fois anciens et exemplaires. Tout au long des deux mille ans passés, les peuples chinois et arabes étaient liés par des voies terrestres et maritimes et des échanges réguliers. Les deux civilisations se sont inspirées et enrichies mutuellement et brillent, l'une comme l'autre, de mille éclats dans l'histoire humaine. Avec la création du Forum sur la coopération sino-arabe en 2004, la coopération sino-arabe dans les différents domaines est passée à une vitesse supérieure.

La Chine et les pays arabes ont renforcé sans cesse la synergie de leurs stratégies de développement et leur coopération a fait de nouveaux progrès dans les différents domaines. La Chine a signé des mémorandums d'entente sur la construction de « la Ceinture et la Route » avec neuf pays arabes et des documents sur la coopération en matière de capacités de production avec cinq pays arabes. Le Fonds de la Route de la Soie et la Banque asiatique d'Investissement pour les Infrastructures ont investi dans des pays arabes. En 2017, le volume du commerce sino-arabe a atteint près de 200 milliards de dollars US, en hausse de 11,9% par rapport à 2016. Les flux d'investissements directs chinois dans les pays arabes ont connu une augmentation de 9,3% en glissement annuel, pour s'établir à 1,26 milliard de dollars US.

Durant les quatre années écoulées, les échanges et la coopération entre la Chine et les pays arabes axés sur « la Ceinture et la Route », ponctués de temps forts, se sont avérés fructueux.

Actuellement, le monde se trouve à un moment crucial marqué par de grands développements, changements et ajustements. La Chine et les pays arabes ont donc à travailler la main dans la main à promouvoir la construction d'un nouveau modèle de relations internationales et d'une communauté de destin pour l'humanité, et à créer un environnement extérieur pacifique et un ordre international juste pour le redressement du pays et le renouveau national.

Lors de la 8e Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-arabe qui va bientôt s'ouvrir, les deux parties, selon les orientations fixées par les dirigeants et autour du fil conducteur « la Ceinture et la Route », exploreront et examineront les pistes et mesures de coopération tournées vers l'avenir

et travailleront en faveur d'une « version renouvelée » des relations sino-arabes.

Les deux parties œuvreront comme partenaires pour la préservation de la paix et la promotion de la stabilité. Nous devons renforcer notre coordination, continuer à nous soutenir mutuellement sur les questions touchant aux intérêts vitaux et aux préoccupations majeures de part et d'autre, et défendre avec fermeté les intérêts communs des nombreux pays en développement.



Wang Yi.jpg

Les deux parties œuvreront comme partenaires pour la réforme, le développement et la prospérité partagée. Nous devons nous prêter mutuellement soutien dans l'exploration d'une voie de développement adaptée aux conditions nationales, valoriser la mise en synergie de nos stratégies nationales de développement et intensifier les échanges d'expériences sur la gouvernance de l'État, afin de progresser et de nous développer ensemble.

Les deux parties œuvreront comme partenaires pour une coopération concrète et mutuellement bénéfique. Nous devons suivre le principe d'amples consultations, d'engagement commun et de bénéfices partagés, élargir notre coopération dans les domaines des infrastructures, des satellites et de l'énergie, et assurer le succès de la construction des projets clés de ports et de parcs industriels.

Les deux parties œuvreront comme partenaires pour la promotion des échanges culturels et de l'inspiration mutuelle. Nous travaillerons à élargir les échanges socio-culturels, à approfondir la coopération dans les domaines des sciences, de l'éducation, de la culture, de la santé et de la presse, à créer plus de plateformes pour favoriser la compréhension mutuelle entre les nations, et à renforcer la connaissance mutuelle et les liens d'amitié entre les peuples, afin de contribuer ensemble au progrès de la civilisation humaine.

Les nouvelles perspectives portent de nouveaux espoirs et le nouveau point de départ annonce de nouveaux exploits. Je suis convaincu que le navire de l'amitié et de la coopération sino-arabes, avec le vent en poupe, avancera vers un plus bel avenir.

(Wang Yi est le Conseiller d'État et Ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine)